

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2023/020**

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 17	Présents :
Présents : 15	Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie, PRADEAU Carine, ROYERE Julie, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
Représentés : 1	MM. COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel,
Votants : 16	MARGOT Manuel, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE Joël, SCAFONE Dominique
Abst. : 0	Excusés :
Exprimés : 16	Mme LEGRAND Coline
Oui : 16	M. AUMEUNIER Sébastien
Non : 0	Pouvoirs :
	M. AUMEUNIER Sébastien a donné pouvoir à M. LAROCHE Michel
	Assiste à la séance du Conseil municipal :
	Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales
	Secrétaire de séance : M. SCAFONE Dominique

OBJET : Attribution d'une subvention au CCAS

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de verser une subvention de fonctionnement au budget du CCAS d'un montant de 8 250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte cette proposition
- Autorise M. le Maire à signer les pièces nécessaires

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE



Le secrétaire de séance, Dominique SCAFONE



Certifié exécutoire la présente à la date du 7 avril 2023
Transmise le 7 avril 2023
Affichée le 7 avril 2023